

CONVENTION SIMPLIFIÉE DE PRÊT DE MATÉRIEL

A retourner à Eric David soit par mail

david.eric@wanadoo.fr

Tel 06.81.41.87.12

Soit à son adresse 4 Place du Pèse Lait – 39240 LEGNA

1. Objet

La présente convention définit les modalités de mise à disposition par le S.S.F. National d'un lot de matériel au Bénéficiaire ci-après : _____

2. Utilisation du matériel

Sauf dérogation expresse, le Bénéficiaire n'est pas autorisé à effectuer des opérations de maintenance ou des réparations sur le matériel.

Il incombe au Bénéficiaire d'avoir les compétences pour effectuer les contrôles de routine suivant la norme NF S 72-701 - 07 2008 sur ce type de matériel et d'appliquer cette norme.

3. Liste du matériel mis à disposition

Désignation	Quantité	Etat

4. Durée du prêt

Le matériel est mis à disposition pour la période du : _____ au : _____

5. Modalités du prêt

Le matériel devra être rendu propre et sec, sauf accord contraire, pour le : _____ à (lieu)

- ✓ Toute opération de nettoyage nécessaire sera facturée **100.- EUR** - Montant à régler au S.S.F. National lors du retour du matériel (montant déduit de la caution).
- ✓ Toute journée de retard dans le retour du matériel fera objet d'une facturation de **50.- EUR**
- ✓ Toute perte ou dégradation (hors usure normale du matériel) fera l'objet d'une facturation des frais de remise en état et/ou de rachat d'un matériel équivalent sans application de vétusté.
- ✓ Il convient au Bénéficiaire de souscrire une assurance pour tout dommage aux biens confiés.

Convention établie le :

Pour le S.S.F. National

Pour le Bénéficiaire :
(avec mention manuscrite : Lu et Approuvé)